



Parc naturel régional du Doubs Horloger

18 rue du Couvent - 25 210 Les Fontenelles

Tél : 03 81 68 53 32

www.parcdoublehorloger.fr

PROCES VERBAL DU BUREAU du Jeudi 7 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le sept novembre à dix-sept heures,

Le bureau du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis Leroux.

Date de convocation : 22/10/2024

Date d'affichage : 22/10/2024

Etaient présents :

Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Denis LEROUX, Roland MARTIN, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Daniel PRIEUR, Gilles ROBERT, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMAIN, Christelle VUILLEMIN.

Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Marie-Paule BRAND, Anthony CUENOT, Eric HOULLEY, Bernard JACQUET, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Catherine ROGNON.

Etaient absents :

Jean-Noël CUENOT, Christian MOREL, Elisabeth REDOUTEY.

Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Marie-Paule BRAND a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Anthony CUENOT a donné pouvoir à Cédric BÔLE,
Eric HOULLEY a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Bernard JACQUET a donné pouvoir à Pierre VAUFREY,
Sylvie LE HIR a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,
Catherine ROGNON a donné pouvoir à Dominique MOLLIER.

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Total des voix exprimées : 33

Secrétaire de séance : Pascal GODIN

Les membres du bureau **approuvent l'ordre du jour à l'unanimité.**

Les membres du bureau **approuvent le procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité** (3 octobre 2024).

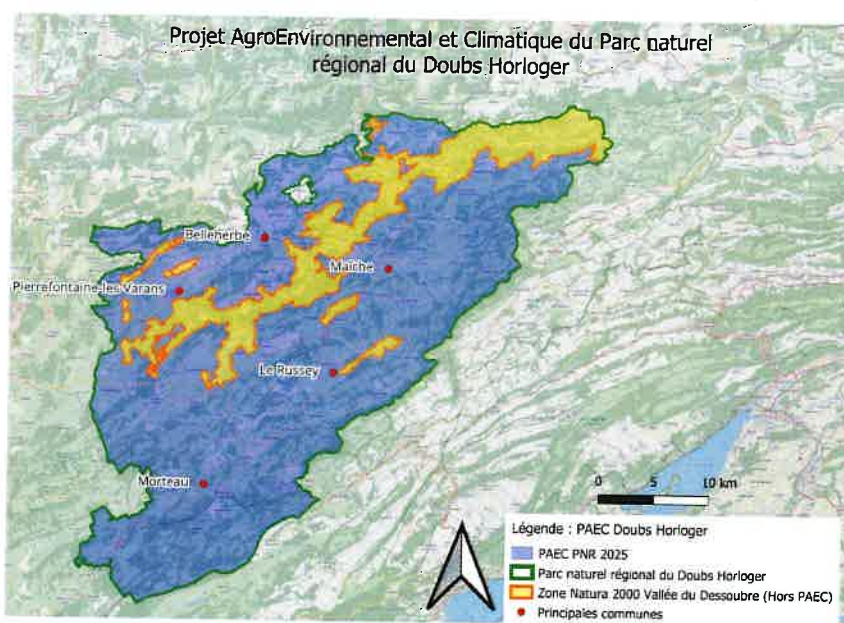
* Parc :

* DE2024-23 : Appel à Projet « Animation des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) »

Les Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) sont des compensations financières de la PAC (cofinancées par l'Etat et l'Europe) pour encourager les agriculteurs à :

- Accompagner le changement de pratiques agricoles afin de réduire des pressions agricoles sur l'environnement identifiées à l'échelle des territoires ;
- Maintenir les pratiques favorables sources d'aménités environnementales là où il existe un risque de disparition de ces dernières ou de modification en faveur de pratiques moins respectueuses de l'environnement.

Le territoire du Parc est un zonage prioritaire pour le déploiement des MAEC :



Pour que les agriculteurs puissent contractualiser des MAEC, un opérateur de PAEC doit être présent :

- Portage d'un PAEC inscrit dans notre programme d'action 2025 :
 - Mesure Phare 1.1.4 - Gérer durablement les ressources en eaux souterraines et superficielles ;
 - Mesure 3.2.1 - Promouvoir une agriculture à haute valeur ajoutée économique, sociale et environnementale

Candidature à l'AAP « Animation des PAEC » afin de financer du fonctionnement.

- Cet AAP permet de financer :
 - L'animation : 7000 € maximum (80% des dépenses éligibles maximum) ;
 - Animation de la concertation pour aboutir au dépôt de PAEC : actions de sensibilisation, délimitation du territoire, construction des mesures et rédaction du projet.

- Animation pour promouvoir les MAEC retenues : actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement des exploitants concernant les MAEC retenues sur le territoire PAEC.
- Les diagnostics (quand le PAEC sera déposé et effectif) : 500 € max/diagnostic

Temps agent et financements alloués à l'action :

Action	Financement		Temps agent (jours)
	Aide MASAF*	Autofinancement	
Animation pour la création du PAEC	5 994.43 €	1 498.61 €	28
Diagnostic des exploitations agricoles	14 080 €	0 €	50
Total	20074.43	1498.61 €	78
	21573.04 €		

*Ministère de l'Agriculture, Souveraineté Alimentaire et de la Forêt.

Après en avoir délibéré, le bureau décide :

- D'autoriser le Président à déposer la candidature PAEC du PNR du Doubs Horloger en réponse à l'appel à projets PAEC

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 33	Exprimés (en voix) : 33
- pour : 33	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

* Avancement de la Programmation d'action 2025

La programmation 2025 est largement suspendue au PLF 2025.

Tous les financeurs annoncent des réductions de crédits mais peu quantifiées pour le moment qui ne se positionnent pas en attendant d'avoir plus de visibilité. Il est difficile d'avancer dans ce contexte. Des rendez-vous sont prévus en novembre avec la Région et le Département du Doubs.

Sur le programme d'action 2024, l'action sur la conciliation des usagers de la nature est suspendue en attente d'attribution des crédits du Massif du Jura. Les crédits Région sont acquis.

* Pays Horloger :

* Contrat Territoires en Action avec la Région

Rappel : Ce contrat est d'un montant de 1 075 673 € sur 6 ans. Il ne concerne plus que les projets à déposer avant le 31/12/2025 au stade DCE.

Le but est de centrer sur de gros projets structurants pour maintenir un taux d'intervention satisfaisant. Les communautés de communes sont invitées à remonter les projets éligibles pour la mi-décembre.

* DE2024-24 : Financement du poste Mobilités

CONTEXTE :

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger a lancé de nombreuses actions autour de la mobilité active notamment, en lien avec les Communautés de communes et les communes. Une marque des mobilités, Owdo, a été créée afin d'apporter une meilleure lisibilité des solutions de mobilités du territoire. Un plan de mobilité simplifié va être lancé afin de déterminer les axes de travail à déployer pour améliorer la mobilité quotidienne des habitants et des touristes.

DESCRIPTION :

Afin de continuer à déployer ces actions et la marque Owdo, il est proposé de créer un poste de chargé(e) de mission mobilités sur 2 ans, à la suite du poste de chargée de mission mobilités douces, qui prend fin en mai 2025. Ce poste de chargé de mission mobilités sera à l'échelle du Pays Horloger et concernera les Communautés de communes du Val de Morteau, du Pays de Maîche et du Plateau du Russey. L'objectif est que ce poste soit subventionné à 50% par la Région, 30% par le Fonds Vert et les 20% restants seront divisés entre les 3 Communautés de communes (Val de Morteau, Pays de Maîche et Plateau du Russey). Le coût total du poste sur les 2 années sera de 101 175,60€.

Après en avoir délibéré, le bureau décide :

- D'autoriser le Président à demander les subventions auprès du Fonds Vert et de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- D'inscrire ces éléments en dépenses et en recettes des budgets correspondants.

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 33	Exprimés (en voix) : 33
- pour : 33	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

* Divers

- Une délégation d'élus et de techniciens a participé au congrès des Parcs dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée fin octobre.
- Lancement du PAT à Pierrefontaine-les-Varans le 5 novembre. 40 participants réunis autour d'ateliers.
- Agenda :
 - 12 novembre au 19 novembre : Semaine de la dénutrition dans le cadre du CLS. Le programme a été envoyé à tous les élus.
 - 12 novembre : 1^{ère} réunion de fond du Conseil scientifique
 - 12 et 13 décembre : visite du Président de la Fédération des Parcs
- Daniel Prieur remercie le Parc de l'avoir envoyé aux rencontres TEPOS à Loos-en-Gohelle, ces journées ont été très enrichissantes.

Le Président

Denis Héroux

